

Fêtes cantonales vaudoises, ouverture des cultures oui mais mélange des vins non.

Quel choc j'ai subi en tant que vigneron, confrère du guillon et fervent défenseur de produits locaux consommés localement.

Lorsque je me rends dans une fête qui prend le nom de fête cantonale, je m'attends à plusieurs choses à savoir :

- L'hymne vaudois y est joué ou chanté.
- La bannière cantonale est présente avec tous les honneurs qui lui sont dus.
- Les vins servis et offerts même dans les carnets de fête sont issus de nos coteaux.
- Les bricelets sont à table et sur les tables.

Aussi, quelle ne fut pas ma stupeur, de lire dans notre grand quotidien que lors de la prochaine fête cantonale des chanteurs vaudois, le comité d'organisation envisage de mettre en souscription des vins produits hors de nos frontières cantonales.

Il est vrai que par une présidence verte, il y a quelques années, notre Grand Conseil n'a pas montré l'exemple et cela est encore dans toutes les mémoires de nos vignerons au même titre que la grêle sur le Lavaux.

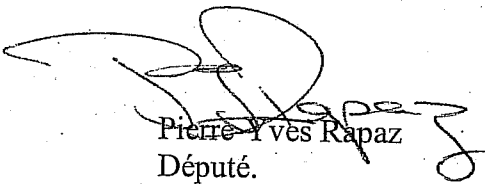
Nos familles de vignerons qui ont, générations après générations, modelé nos coteaux méritent notre soutien inconditionnel.

J'invite celles et ceux qui pourraient être un jour dans un comité d'organisation d'une telle fête à défendre les intérêts tant paysagers qu'économiques de notre vignoble.

Pour connaître et peut être rendre attentifs de futurs organisateurs de l'incidence de leur choix, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Le Conseil d'Etat envisage t'il de faire part au comité d'organisation de son indignation ?
- Une aide substantielle du canton pour cette manifestation est elle envisagée sous une forme ou une autre ?
- Si oui comment le canton explique t'il une telle démarche ?
- Le Conseil d'Etat envisage t'il de revoir son soutien ?

Bex, le 22 mai 2012


Pierre-Yves Rapaz
Député.

Souhaite développer